

## **PROCES-VERBAL du CONSEIL MUNICIPAL du 18 05 2017**

**Présents** : Jean-Pierre Renault maire, Hubert Grillon 1e adjoint, Philippe Genty 2<sup>e</sup> adjoint, Marie Dufour 3e adjointe.

Frédéric Brenon, Christian Bouhour, Patrick Denet, Thierry Germain, Lydie Rapeau.

**Procuration** : Denise Lecordier à Hubert Grillon

**Absents**: Tony Caron, Nadine Gontier, Roland Flouzat.

**Secrétaire de séance** : Marie Dufour

### **Début de séance à 18h00**

*Approbation à l'unanimité* du procès-verbal de la réunion du 10/04/2017

Lecture et signature du registre des délibérations de la réunion du 10/04/2017

### **1. Changement de prestataire pour la cantine scolaire :**

Suite dégradation du service Sogirest et de l'installation de nouvelles cuisines Ansamble à Nevers, une convention a été négociée entre la CdC et la Société Ansamble.

Procédure :

- Délibération pour accepter la nouvelle convention (à transmettre à la CdC)
- Résiliation convention actuelle à transmettre directement à SOGIREST

*La délibération est votée à l'unanimité*

### **2. SDE 18 : élection d'un nouveau délégué :**

Hubert Grillon *est élu à l'unanimité* comme délégué titulaire de la commune de Marseilles-lès-Aubigny au SDE 18.

### **3. Subventions exceptionnelles :**

**Comité des fêtes** : 500€ pour la fête *Votée à l'unanimité*

**La Fanny Marseilloises** : 1000 € pour la construction des WC *Votée à l'unanimité*

### **4. Questions diverses :**

#### **• Convention école de musique de Sancergues**

Suite à la prise de la compétence culturelle par la CdC Berry Loire Vauvise, une nouvelle convention pluriannuelle est proposée aux communes.

Le financement est maintenant basé sur le nombre d'élèves de la commune inscrit à l'école de musique.

Après vérification du nombre d'élèves (adultes et enfants), la convention sera signée par la maire

#### **• Garde de la voirie**

Par arrêté préfectoral n°2017/17 du 27 avril 2017, la préfecture a donné son agrément à la nomination de M Dominique KATA en qualité de **garde de la voirie routière** de la commune de Marseilles-lès-Aubigny.

D'autre part la préfecture informe la commune qu'elle peut faire agréer un **agent de surveillance de la voie publique**. L'intérêt d'une telle nomination sera discuté lors du prochain CM

#### **• Logement école maternelle**

Sera disponible à partir du 3 juin ; un nouveau locataire va être recherché.

#### **• Points sur travaux en cours**

**Eau** : Périmètre de protection dossiers de consultation réalisés

##### **Assainissement :**

- Mesure en continu des débits –offres reçues ; dossier demande de subvention transmis à l'Agence de l'Eau
- Etude de faisabilité extension système de traitement des eaux usées

##### **Voirie :**

- Etude pour sécuriser et végétaliser la rue du Port lancée
- Etat des lieux pour autres rues communales

**Cantine** : reprise de l'étude en juin

**Ecoles** : travaux programmés pour la classe C2 pendant les vacances d'été

#### **Point sur stade de football :**

Après réunion entre Calcia, club de foot et mairie, accord sur répartition des terrains :

- Une partie sera vendue à Evezard
- Le reste cédé pour l'euro symbolique à la commune de Marseilles

##### **Suite pour la commune :**

- Elaborer une convention entre la commune et le club de foot
- Réfléchir aux utilisations possibles du terrain annexe (circuit vélo....)

#### **Elections législative**

Rappel du planning joint

#### **5. Tour de table**

##### **Numérisation des réseaux :**

-Patrick Denet présente les résultats de ses travaux pour numériser nos réseaux (eau potable, eaux usées et eau de pluie). Une copie de la version actuelle sera transmise aux conseillers municipaux pour vérification.

##### **Fête municipale :**

- Hubert Grillon présente le programme de la fête et souhaite la présence du plus grand nombre pour participer au montage et au démontage des installations.

**Fin de séance à 19h30**

